

Conférence de presse du 24 avril 2015 : la mobilisation continue

27 février 2015 : Lancement d'une initiative communale à Vernier

Le 27 février 2015, l'Association des Intérêt de Vernier Village (AIVV) lançait une initiative communale demandant aux autorités communales d'intervenir auprès de toutes les autorités compétentes pour garantir une interdiction de tout trafic aérien commercial à l'aéroport de Genève entre 23 heures et 6 heures. Les arguments relatifs à cette initiative et les sources sont disponibles en fin de document.

Le Conseil municipal de Vernier s'en saisit et agit

Parallèlement, une motion était déposée au Conseil municipal par les conseillères municipales Christina Meissner et Ruth Kaelin.

La motion invitait le **Conseil administratif (CA)** :

1. à s'enquérir et informer le Conseil municipal du contenu du prochain Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) ;
2. à présenter une résolution appuyant la volonté du Conseil municipal, notamment, d'intervenir auprès de toutes les autorités compétentes afin de garantir une interdiction de tout trafic aérien commercial à l'aéroport de Genève entre 23 heures et 6 heures.

Lors de sa séance du 21 avril 2015, le Conseil municipal a adopté la motion M 601 et la résolution qui en découlait R 638 : pour une interruption des vols de nuit entre 23 heures et 6 heures du matin.

Dès lors, le Conseil administratif de Vernier interviendra auprès du Conseil d'Etat, de l'OFAC, et du Conseil d'administration de l'aéroport afin que le règlement d'exploitation de l'Aéroport international de Genève (AIG) soit modifié afin d'interdire entre 23 heures et 6 heures du matin tout trafic aérien commercial

21 avril 2015 : Objectif de l'initiative atteint !

Ainsi, 3 mois avant l'échéance du délai de récolte de signatures **l'objectif de l'initiative communale a été atteint. Le comité d'initiative remercie les élus de la commune de Vernier d'avoir pris en considération leur préoccupation et d'avoir relayé avec diligence la demande formulée par l'initiative.**

24 avril 2015 : l'action s'étend à l'ensemble du territoire

Si l'initiative communale de Vernier a permis de lancer le mouvement, il est nécessaire maintenant de l'étendre à l'ensemble du territoire impacté par la croissance de l'aéroport. **C'est une véritable épée de Damoclès qui menace la qualité de vie de 30'000 habitants.** Ces habitants doivent pouvoir s'exprimer. Dès lors, l'initiative verniolane a été transformée en pétition. Elle est dorénavant portée par une dizaine d'associations actives sur un territoire s'étendant de Versoix au Mandement en passant par la France voisine (liste non exhaustive). Le soutien des élus des communes concernées est attendu de même que celui de la rive gauche du lac.

Pour toute information : AIVV (Association des Intérêts de Vernier Village)

Jean François Bouvier, président 079 330 20 19 et Christina Meissner 078 821 16 69, membre de l'AIVV et présidente du Conseil municipal de Vernier

Argumentaire développé le 27 février 2015

Alors que la population cantonale ne cesse de croître et que le canton cherche par tous les moyens à construire du logement, il se prive de plus de 400'000 m² de terrains constructibles du fait du bruit aéroportuaire et de la non fermeture absolue de l'aéroport entre minuit et 6h du matin, pire, il transforme des zones habitables et habitées en zones industrielles. Pourquoi ?

La croissance de l'aéroport, un objectif avoué

L'objectif de l'aéroport international de Genève est clair : répondre uniquement à la demande, sans se soucier à infléchir celle-ci, et la demande est à la hausse. Les prévisions sont, à ce sujet, très claires : de 2000 à 2012 le trafic a connu une croissance de 65% ! En 2014, la barre des 15 millions de passagers annuels a été franchie. En 2018, l'objectif poursuivi est d'atteindre 18 millions et, en 2030, 25 millions de passagers ! Cela représente 60'000 mouvements annuels en plus ! Soit 165 mouvements en plus par jour / 9 vols de plus par heure, soit 1 avion toutes les 90 secondes. Il est vrai que les bénéfices financiers de l'exploitation de l'aéroport engrangés par l'Etat ne sont pas étrangers à l'acceptation de cette fuite en avant !

En Europe, aucun autre aéroport ne connaît un tel taux de croissance. Vu que la construction d'une deuxième piste est inimaginable, que les créneaux horaires actuels sont saturés, il est donc légitime de redouter la prochaine étape, à savoir : des décollages et atterrissages durant toutes les heures d'ouverture, dès 5h du matin et après 23h, notre aéroport n'étant pas fermé la nuit comme Zurich (aucun vol autorisé entre 23h et 6h).

Une ouverture avant minuit ou avant 6h, est-ce crédible ?

Si l'OFAC donne une fourchette horaire pour l'exploitation commerciale des aéroports, pour pour Genève, **c'est au niveau du règlement de l'aéroport que les heures sont fixées par le Conseil d'administration**. Ainsi le créneau dès 05h00 est possible depuis longtemps mais **il n'a jamais été utilisé, essentiellement pour la raison de protection des riverains**. Or on connaît les velléités de l'Etat de transformer les zones habitées soumises au bruit des avions en zones industrielles (Montfleury, Crotte-au-Loup, Le Signal) Une fois ces modifications de zones faites, il n'y aura donc plus de « restrictions » à l'utilisation des créneaux nocturnes... De plus, ça l'arrange car il faudra bien recaser les industries de Praille-Acacias-Vernets (PAV) quelque part, et ce quelque part, en attendant l'hypothétique développement de la rive gauche, c'est Vernier. (cf. <http://ge.ch/amenagement/plan-directeur-cantonal>).

Pourquoi lancer une initiative maintenant ?

a) Le PSIA (planning sectoriel d'infrastructure aéroportuaire) est actuellement en cours d'élaboration.

Une fois élaboré, le PSIA sera soumis au Conseil d'Etat (CE). Les Conseillers d'Etat étudieront ce PSIA et **formuleront les choix et décisions retenus par le CE qui seront communiqués, d'ici le printemps ou l'été 2015 ?** aux instances AIG, Communes Riveraines, puis à un public plus large via enquête publique, quant aux prévisions des échéances 2030. Nous ne voulons pas attendre que d'autres nous dictent ce dont sera fait notre avenir, sans nous avoir d'abord consultés et entendus. Il n'y a aucun raison que nous, habitants de Vernier soyons discriminés par rapport à ceux, riverains de l'aéroport de Zurich.

b) Le plan directeur communal est lancé

Entretemps, le Plan directeur cantonal 2030 (PDCn) a été adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013. Les communes ont jusqu'en 2017 pour initier les modifications de leur propre plan directeur communal PDCcom. Normalement, il doit être en concordance avec le PDCn et les communes n'ont que peu de marge

de manœuvre, mais Vernier a déjà initié le sien via un processus participatif qui a eu lieu pour la première fois le 26 février 2015 pour le secteur « Vernier village » env. 1/3 du territoire, celui soumis au bruit des avions.

Plus de 60 personnes y ont participé. Tous ont relevé la préoccupation que représentait le bruit des avions, et les impacts qui en découlaient : la qualité de vie, la perte de valeur des biens immobiliers, la difficulté à pouvoir rénover, construire, etc. Personne ne veut « tuer l'aéroport » mais personne ne veut d'une ouverture élargie des horaires nocturnes, tous veulent pouvoir habiter, vivre et dormir normalement.

L'initiative lancée aujourd'hui par l'association verniolane de Vernier-village, fait échos à cette préoccupation des habitants.

Vernier village et alentours, c'est notre cœur historique, c'est 6'000 habitants, aujourd'hui frappés par le bruit aéroportuaire avec des restrictions de plus en plus fortes.

La plupart des terrains (1/3) ne sont plus constructibles à cause du bruit aéroportuaire.

Le printemps verniolan

Consciente du peu de marge de manœuvre juridique, la démarche initiée se veut avant tout pour lancer de débat, sur le sujet et qui sait, même influencer de manière PREVENTIVE les décisions prises par le Conseil d'Etat et l'AIG.

Nous espérons aussi que notre démarche fera boule de neige, via d'autres initiatives (pétitions) lancées dans d'autres communes riveraines et même en France voisine impactées par les nuisances sonores de l'aéroport.

Pour l'AIVV (Association des Intérêts de Vernier Village)

Jean François Bouvier, président 079 330 20 19 et Christina Meissner 078 821 16 69